



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

(Bamako, 05 janvier 2011)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA REUNION ORDINAIRE

Sessions de Bamako

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) s'est réuni, le mercredi 05 janvier 2011, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO, à Bamako, en République du Mali, sous la présidence de Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire.

En application des dispositions de l'article 89 des Statuts de la BCEAO, le Conseil a arrêté les modalités relatives à la désignation des Administrateurs au sein du Comité d'Audit de la BCEAO basée sur le principe de la rotation, de manière à appeler successivement à ces fonctions, des ressortissants de chacun des Etats membres de l'UMOA.

Les Administrateurs ont examiné et adopté le projet de budget de la BCEAO pour l'exercice 2011 ainsi que les Règlements intérieurs du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Ces Règlements intérieurs ont pour objet de définir les règles de fonctionnement de ces différents organes de la Banque Centrale en complément aux dispositions arrêtées par les Statuts de la BCEAO.

Le Conseil a, en outre, adopté le projet de Code d'éthique et de déontologie des membres des organes de la BCEAO. Eu égard à l'importance et à la sensibilité des missions assignées aux différents organes de la BCEAO, ce Code définit à l'attention de leurs membres les orientations, normes et conventions en matière d'éthique professionnelle et de déontologie.

Les membres du Conseil d'Administration tiennent à exprimer, aux Autorités et au peuple maliens, leurs remerciements pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour.

Fait à Bamako, le 05 janvier 2011

Le Président du Conseil
d'Administration de la BCEAO,



Philippe-Henri DACOURY-TABLEY